

ÉDITO

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Michel Puyrazat  
Président du directoire

Un nouveau cycle  
d'évolution

La reconfiguration de l'accès aux terminaux nord, avec le démantèlement achevé des 420 mètres terrestres du viaduc du Môle d'Escale, marque le démarrage d'une nouvelle phase d'évolution majeure des infrastructures portuaires.

Cette nouvelle connexion rendue possible entre La Repentie et le terminal de l'Anse Saint-Marc permettra dans un premier temps de poursuivre le développement de la filière colis lourds, notamment l'éolien offshore. Elle préfigure également à terme la création d'une plateforme multimodale à haute valeur ajoutée pour des usages civils et militaires, revalorisant les terminaux du Môle d'Escale.

L'amélioration des accès nautiques, programmée en fin d'année, complète ce cycle de mutation profonde qui s'achèvera dans quelques années avec les nouveaux quais de Chef de Baie 4 et de l'Anse Saint-Marc 3. Ces transformations, en cours et planifiées, sont essentielles pour répondre aux enjeux et besoins du territoire et de ses entreprises, en particulier en matière de transition écologique et énergétique.

Au fil du temps, le Port de La Rochelle s'est ainsi adapté, transformé, et il en est de même actuellement grâce à l'appui actif des partenaires du Port : Union européenne, État, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime et Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

L'exercice de planification pluriannuelle des investissements et cofinancements qui s'engage joue à ce titre un rôle très important.

Une charte de transition écologique  
de la place portuaire

Engagée fin 2015 par l'Union maritime de La Rochelle et le Port, la charte de développement durable de la place portuaire a atteint sa phase de maturité. Elle cède maintenant sa place à la charte de transition écologique de la place portuaire.



La place portuaire dans l'action  
face au changement climatique

**A**vec l'instauration de la charte de développement durable, beaucoup d'enjeux environnementaux et sociétaux ont été pris en compte. Vingt-sept entreprises portuaires signataires s'étaient engagées à mettre en œuvre vingt actions, dont quinze obligatoires, sur les cinquante-quatre que contenait le document. Lequel était articulé autour de cinq grands items : l'environnement, la loyauté des pratiques et la citoyenneté ; les communautés et le développement local ; les relations et conditions de travail, les droits de l'Homme ; la gouvernance de la charte et la responsabilité sociétale.

« La précédente charte, principalement axée sur la sensibilisation et le lancement d'actions RSE a atteint ses objectifs, les entreprises portuaires ayant intégré la nécessité de faire évoluer les pratiques », résume Bernard Plisson, directeur de la Stratégie et de la Transition écologique au Port. « La nouvelle charte place ses acteurs dans l'action », souligne Valérie Fernandes, vice-présidente du Conseil de Développement du Port et animatrice de sa commission Transition écologique. Cette charte s'inspire de « L'Agenda 30 » de l'Association internationale

Villes et Ports (AIVP), une convention qui défend une série d'engagements pour 2030 comme l'adaptation au changement climatique et la réduction de l'impact environnemental des villes-ports. » Cet agenda, spécifique aux territoires que l'AIVP accompagne en matière de développement durable, est lui-même une émanation de « L'Agenda 2030 » adopté par l'ONU.

La charte de transition écologique de la place portuaire dont la signature est programmée à la rentrée de septembre comportera neuf grandes thématiques, quarante-deux actions dont vingt-cinq obligatoires. Parmi celles-là : améliorer l'efficacité énergétique des équipements et bâtiments ; développer la production et la consommation d'énergie renouvelable ; promouvoir la mobilité douce ; développer le transport de marchandises bas carbone ; établir de bonnes relations avec les riverains ; favoriser la création d'emploi ; agir en faveur de la faune et de la flore. Si la précédente charte a recueilli l'adhésion de 27 entreprises, l'ambition de la nouvelle est d'aller bien au-delà, sous l'impulsion de l'Union maritime de La Rochelle.

À retenir

42

Le nombre d'actions contenues dans la charte de transition écologique de la place portuaire.

1,9 M€

Le montant du cofinancement européen pour la création de la plateforme mixte civile et militaire à La Repentie.

300

Le nombre de participants attendus pour la 8<sup>e</sup> édition de la Bourse Maritime Agricole, le 23 juin.



## LA REPENTIE

# Une plateforme mixte civile et militaire

Le projet de création d'une plateforme mixte civile et militaire sur le site de La Repentie a fait l'objet d'un accord de cofinancement européen le 24 avril dernier pour un montant de 1,9 million d'euros, signé dans le cadre du *Grant Agreement*. Ce projet de plateforme est intégré au programme MIE (Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe) couvrant la période octobre 2022-janvier 2025.



Le faisceau ferroviaire de La Repentie

Actuellement en phase d'étude, le projet de création d'une plateforme mixte civile et militaire à La Repentie porte sur l'extension du faisceau ferroviaire en 2024. Deux nouvelles voies ferrées vont être créées en complément de celles déjà existantes. Un quai dédié au transfert du matériel sur ou depuis des poids lourds sera aussi réalisé, dimensionné pour les colis lourds comme les chars Leclerc. Cette extension du faisceau s'accompagnera de l'allongement sur 750 mètres linéaires de l'une des voies déjà en service pour permettre le stationnement d'une double rame.

Répondant aux besoins logistiques de l'Armée de Terre, l'aménagement du faisceau ferroviaire de La Repentie s'adresse également aux opérateurs privés souhaitant développer une offre de service combiné rail-route.



Cofinancement par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

# De Jeumont à l'Anse Saint-Marc 3



Précédemment propriété de la CCI, acquise par le Port entre 2012 et 2015, la parcelle de Jeumont va faire l'objet d'un prélèvement calcaire sur 4 hectares pour un réemploi sur le site de l'Anse Saint-Marc 3.

À partir de ce mois de juin, ce sont 130 000 m<sup>3</sup> de matériaux marno-calcaires qui vont être prélevés à Jeumont pour remblayer le terre-plein de l'Anse Saint-Marc 3 dont la digue d'enclosure est actuellement en cours de réalisation. En amont de ce transfert, plusieurs phases préparatoires ont été nécessaires. À l'été 2022, éradication d'espèces exotiques envahissantes, suivie à l'automne, d'un débroussaillage et d'un dégagement des emprises de la parcelle. Début 2023 : évacuation des enrobés, issus des anciennes voiries sur environ 1,5 hectare. Ces matériaux seront ensuite utilisés en réemploi dans la formulation de nouveaux enrobés. Au printemps 2023, démolition sur environ 2,5 hectares de dalles béton ayant reçu au cours de l'histoire différentes constructions : trois soutes à torpilles bâties par l'armée allemande en 1941-1942 puis, à partir de 1950, le deuxième plus grand camp américain de France. Dernière étape en cours de réalisation : le concassage du béton qui permettra de fabriquer une grave recyclée, mise en stock sur site, en attente d'être valorisée dans le cadre de nouveaux projets portuaires.



Vue sur les 4 hectares de la parcelle Jeumont

## ÉVÉNEMENT

## JOURNÉE PORT OUVERT

## 11<sup>e</sup> édition le 11 juin

Immersion dans l'univers portuaire et temps d'échanges privilégiés avec ses acteurs, événement convivial par excellence, la Journée Port Ouvert vous attend ce 11 juin pour une nouvelle édition, de 10h à 19h.



Les incontournables temps forts de cet événement, les visiteurs fidèles les connaissent déjà et sont invités à les revivre sans modération. Pour les nouveaux venus, c'est une expérience unique à découvrir : démonstration d'engins de manutention portuaire hors normes, parade nautique, visite du Port par la mer et de la base sous-marine, visite historique du bassin à flot et de l'une des deux formes de radoub.

La nouveauté de cette édition 2023 : « Le petit train du Port » qui propose une présentation ludique des différentes filières de la place portuaire dans le périmètre ouvert à la visite, avec quatre haltes commentées par un professionnel.

Avec la présence de nombreux *food-trucks*, la restauration est assurée sur place. Sucré et salé, il y en aura pour tous les goûts.

**Journée Port Ouvert : accès par la Maison du Port, 141 boulevard Emile Delmas à La Rochelle.**

Retrouvez le programme complet sur [www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)

## BOURSE MARITIME AGRICOLE

## Le rendez-vous des acteurs de la filière

Vendredi 23 juin 2023, la Maison du Port accueille la 8<sup>e</sup> édition de la Bourse Maritime Agricole sur son parvis.

Ce rendez-vous annuel très attendu pour le développement des filières céréales, engrais et nutrition animale met à l'honneur les professionnels du secteur.

La Bourse Maritime Agricole est pilotée par l'association éponyme qui rassemble l'Union maritime de La Rochelle, le Groupe Sica Atlantique, Soufflet Négoce by InVivo, AMLP, EVA et le Port. La promotion de la filière agricole est toujours au cœur de l'événement avec le rassemblement des acteurs majeurs du secteur : producteurs, négociants, stockeurs, transporteurs routiers et ferroviaires, et bien d'autres.

« Il s'agit d'un événement reconnu nationalement et apprécié par les professionnels agricoles. C'est un moment d'échanges qui associe convivialité et professionnalisme », explique Jean-Baptiste Gouin, directeur Marketing et Patrimoine au Port.

« Avec une quinzaine d'exposants ainsi que 300 participants attendus, la Bourse Maritime Agricole est l'occasion de faire un point sur les filières agricoles et de dresser des perspectives futures », ajoute Julie Cosneau, chargée de Marketing stratégique.

**Inscriptions jusqu'au 16 juin 2023.**

**En savoir plus : [www.bma-larochelle.fr](http://www.bma-larochelle.fr)**



8<sup>e</sup> édition de la Bourse Maritime Agricole, le 23 juin

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Un engagement fort et concret



Officiellement signée le 26 mai par Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime, Michel Puyrazat, président du directoire du Grand Port maritime de La Rochelle et Sarah Sarrion, vice-présidente de l'Union maritime, la charte sécurité routière de la place portuaire scelle l'implication des acteurs présents sur site. Seize sont engagés à ce jour. Cette mobilisation collective concerne les déplacements sur le Port et les trajets domicile-travail.



Signature de la charte sécurité routière de la place portuaire, le 26 mai



« Améliorer les comportements dans le respect du code de la route, tel est l'objet de la charte, pose Michel Soldati, chargé de mission Systèmes et Réglementation au sein de l'autorité portuaire. Elle est le fruit des échanges et réflexions menés depuis l'été 2022 au sein d'un groupe de travail dédié, réunissant un certain nombre d'acteurs portuaires outre le Port : AMLP, Sica Atlantique, Lecamus, ARC, AMT, le GMOD, l'Union maritime, le Pilotage et REEL. » Ce groupe de travail a été piloté par la commission Qualité, Sécurité et Relations Clients du Conseil de Développement, l'un des organes de gouvernance du Port. Les bases de la charte ont été établies à partir de retours d'expériences, au travers de plusieurs engagements.

## Plusieurs phases de sensibilisation pour la communauté portuaire

En signant la charte, les entreprises portuaires marquent leur détermination à l'appliquer et à la faire respecter, en responsabilisant leurs collaborateurs. « La mise en œuvre des engagements est du ressort du chef d'entreprise, lequel doit sensibiliser ses salariés voire les sanctionner si nécessaire dans le cadre du Code du travail en cas de non-respect des consignes de sécurité en vigueur dans l'entreprise

précisées soit dans le règlement intérieur, soit dans d'autres documents de l'entreprise », souligne Michel Soldati.

Les chefs d'entreprises concernés s'engagent en effet à faire la promotion des actions engagées par la communauté portuaire en faveur de la sécurité routière et à encourager la participation de leurs salariés.

Ces actions prévoient plusieurs phases de sensibilisation : « Diffusion de vidéos sur le respect des priorités et le comportement au volant réalisées dans le cadre du programme « Responsables Ensemble », proposé par le Port. Au troisième trimestre, un événement sera organisé autour d'ateliers avec des partenaires comme la Gendarmerie nationale et la Sécurité routière. Il y aura plusieurs temps forts : animations portant sur la mise en situation en milieu portuaire, simulateur de conduite, quiz sur le code de la route. »

Après un an de déploiement, la charte sécurité routière de la place portuaire fera l'objet d'un bilan d'étape réunissant les correspondants de chaque entité portuaire. Cela afin de se projeter sur le programme d'actions pour l'année suivante. La montée en puissance de la Charte et le développement du nombre d'adhérents seront assurés par l'Union maritime.

## TERREZE

## Un outil numérique pour atteindre la neutralité carbone



L'acronyme Terreze, pour territoire zéro carbone, résume l'objectif de cet outil numérique : collecter les données des différents acteurs, identifier les sources d'émissions et agir pour les réduire.



Présenté fin 2022 dans le cadre du programme « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », Terreze est actuellement en version prototype. Une première phase qui porte sur l'agrégation de données énergétiques concernant les bâtiments des collectivités locales de l'Agglomération. L'outil sera pleinement opérationnel et accessible au grand public en 2024 et intégrera des données extrêmement variées : consommations énergétiques, comptages de circulation des véhicules, caractéristiques de mobilité des entreprises et des ménages, entre autres. En centralisant l'ensemble des variables entrant en jeu dans la trajectoire de neutralité carbone du territoire, Terreze va permettre aux acteurs territoriaux de progresser en termes d'analyse des émissions et de mettre en évidence des liens de causalité. Membre du consortium « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », le Port sera l'un des contributeurs de Terreze, en versant sur la plateforme des données environnementales relatives à l'activité portuaire.

## RÉSEAUX SOCIAUX

## « Le Port, 130 ans d'histoire(s) »

Créé il y a trois ans, le groupe Facebook « Le Port 130 ans d'histoire(s) » a atteint les 1 000 membres.



Le tirage au sort effectué parmi les followers pour offrir à deux d'entre eux une visite privée du Port a désigné Françoise Grange et Betty Guériteau. Elles ont été reçues le 12 mai, accompagnées de Didier Bellion, retraité du Port et mémoire d'un pan de son passé récent. Tous les trois ont été accueillis dans le hall de la Maison du Port autour de la maquette du site portuaire, très attentifs aux commentaires historiques proposés par Christophe Bertaud. La visite s'est poursuivie avec des haltes successives au niveau du sas de l'écluse, au bassin à flot, sur l'épi central appartenant à la base sous-marine, au niveau des formes de radoub puis à proximité des travaux en cours de l'entrée du viaduc du môle d'escale dans le cadre de la reconfiguration des accès aux terminaux nord du Port.

Pour rejoindre le groupe Facebook « Le Port 130 ans d'histoire(s) » : <https://www.facebook.com/groups/192767552151908>



Victor Mage

## Victor Mage, directeur général de Picoty Atlantique

**Homme de terrain et de défis, Victor Mage a rejoint le Groupe Picoty il y a treize ans jusqu'à se voir confier la direction générale de la filiale de Charente-Maritime en 2016. Sur sa feuille de route, figure l'action en faveur de la transition énergétique.**

Compétiteur dans l'âme, Victor Mage aime les challenges. Une qualité qui lui vient de son amour pour le sport, le rugby - il est originaire du Sud-Ouest - et surtout l'équitation qu'il pratique depuis de nombreuses années. Aussi, quand le jeune homme se voit proposer la direction générale de Picoty Atlantique en 2016, il saisit l'opportunité. Victor Mage connaît bien le groupe Picoty pour l'avoir intégré dès 2010 à la fin de ses études. « Issu d'une famille d'agriculteurs et de revendeurs de carburants, j'ai d'abord intégré une formation en lycée agricole à Limoges. C'était le parcours logique pour moi. Dans mon cursus, j'ai suivi des études supérieures en commerce et marketing jusqu'à obtenir un BTS technico-commercial, puis une licence en alternance. Je travaillais dans une entreprise d'import-export de bois à Clermont-Ferrand. Une fois diplômé, j'ai postulé à divers endroits. Le groupe Picoty m'intéressait beaucoup, notamment par la diversité de ses activités. Je souhaitais travailler dans la filiale dédiée au marketing et à la communication. Finalement, j'ai été engagé comme commercial pour le négoce carburants et lubrifiants dans le secteur du centre de la France », se souvient Victor Mage. Quelques années plus tard, il exerce sur le secteur de la Vienne et des Deux-Sèvres. En 2015, il met le cap à l'ouest. Il est nommé responsable commercial au sein de la filiale Picoty Atlantique, dont le siège est à La Rochelle, avant d'en prendre la direction générale un an plus tard. Une belle opportunité de carrière et de vie, puisque sa belle-famille est originaire de Charente-Maritime.

### « Un cercle vertueux »

À ce poste, Victor Mage se définit comme un couteau suisse, qui passe du commercial au social, en passant par le juridique, le financier... « Il faut aussi avoir une bonne connaissance du terrain, du territoire et du terroir. Ce sont trois choses bien distinctes. Le Pays saintais n'est pas le Pays rochelais et inversement. » Le trentenaire apprécie tout particulièrement les échanges avec ses équipes. « L'humain est au cœur de notre fonctionnement, je considère chacun de mes collaborateurs comme un pilier de l'entreprise. » La relation clients et la diversité de son travail sont aussi des atouts selon lui. « Je définis Picoty Atlantique comme un acteur dans la distribution d'énergies. Tout le monde en consomme, on doit s'adapter aux besoins de chacun, c'est passionnant. » La société est reconnue pour son activité de distribution

d'énergies (fioul, gazole, AdBlue, lubrifiants, bois et granulés...) et de solutions annexes telles que le nettoyage de cuves, la vente de cuves et de matériels de distribution, et d'autres activités comme la collecte d'huiles alimentaires usagées, etc.

Cette dernière activité, initiée cette année grâce au passage de témoin transmis par l'association oléronaise Roule ma frite 17, apporte à Picoty Atlantique une diversification bienvenue. « Le gazole comprend une part de biocarburants, de l'ordre de 7 à 10 %, issus en partie des huiles alimentaires usagées. Le travail mené par Roule ma frite 17 pendant des années a permis de bien préparer le terrain. Nous avons aujourd'hui les moyens d'agir à une autre échelle en collectant auprès des acteurs de la restauration professionnelle et collective sur l'ensemble du département. Les huiles sont ensuite recyclées, pour l'instant en région parisienne, avant d'être incorporées dans les carburants par Picoty SAS depuis les dépôts de La Pallice. C'est un cercle vertueux, parfait exemple de l'économie circulaire. Notre objectif est de collecter environ 100 tonnes d'huiles usagées cette année », détaille Victor Mage. Pour apporter une offre globale en matière d'énergie, Picoty Atlantique diversifie ses activités pour accompagner la transition énergétique. Une offre solaire a également vu le jour pour répondre à la demande.

### « Nous sommes au cœur de la mêlée »

Avec une trentaine de collaborateurs, Picoty Atlantique compte 10 000 clients, professionnels et particuliers. La présence sur la place portuaire apporte de belles opportunités à l'entreprise. « Nous sommes au cœur de la mêlée, en contact régulier avec les entreprises du domaine portuaire. Bien connaître nos partenaires locaux, c'est aussi comprendre leurs besoins et anticiper l'avenir, assure Victor Mage. C'est aussi la force de notre structure. Le service client, très réactif, est au cœur de la stratégie commerciale. Nous travaillons avec des profils de clients très variés, des entreprises agricoles, de travaux publics, des collectivités, des industriels, des restaurateurs, des transporteurs, des acteurs portuaires... »

Et dans une vie à cent à l'heure, le directeur général prend régulièrement le temps d'un retour à la terre salvateur, lui qui a repris il y a quelques années les terres familiales où il cultive des céréales et élève des chevaux. Les racines agricoles ne sont jamais bien loin.

## EXPOSITION À LA MAISON DU PORT « Viaduc môle d'escale, un nouveau visage »

Avec les travaux de poldérisation engagés à partir de 2010 sur le site de La Repentie, le viaduc du môle d'escale a vu progressivement plus d'un tiers de son linéaire devenir terrestre. Ce tronçon de 420 mètres n'ayant plus d'utilité, il a fait l'objet d'un démantèlement dans le cadre d'un chantier conduit de juillet 2022 à juin 2023.

Le démantèlement partiel du viaduc s'inscrit dans l'opération globale de reconfiguration des accès aux terminaux nord du Port. Son objectif : connecter La Repentie à l'Anse Saint-Marc pour favoriser le développement de la filière colis lourds, notamment l'éolien en mer. Dans les prochaines années, La Repentie offrira alors un terre-plein de 30 hectares.

L'exposition « Viaduc môle d'escale, un nouveau visage » propose de revivre les temps forts des travaux menés sur cet ouvrage. À découvrir du 9 juin au 29 septembre.



Maison du Port - 141 boulevard Emile Delmas à La Rochelle. Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

L'Escale  
Atlantique

### Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Emile Delmas  
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1  
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr  
www.larochelle.port.fr



Directeur de la publication :  
Michel Puyrazat.

Responsable de la publication :  
Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud,  
Ludvine Robin, Julie Leboissetier.

Crédits photos : Thierry Rambaud,  
Imagine Créations.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : PEUPLADES FR

Impression : Imprimerie Mace

